



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 7 janvier 2020

Point sur la dengue à La Réunion

Du 23 au 29 décembre 2019, **15 cas de dengue ont été confirmés**, soit plus de 18 190 cas confirmés en 2019. La circulation de la dengue se poursuit toujours sur l'île laissant craindre une nouvelle vague épidémique dans les prochains mois. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des moustiques, vecteurs de la maladie. Aussi, pour éviter de contracter la dengue et de la transmettre, la Préfecture de La Réunion et l'ARS de La Réunion rappellent l'importance de se protéger des piqûres de moustiques et de continuer à se protéger même malade.

Situation épidémiologique au 7 janvier 2020

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

La circulation de la dengue se poursuit toujours sur l'île. En comparaison avec la même période en 2019, la circulation du virus se situe à un niveau inférieur.

Sur les deux dernières semaines, Saint-Louis, Saint-Leu et Saint-Paul sont les communes les plus touchées.

Des cas sont également rapportés à Saint-Pierre, la Possession, Les Aviron, Le Port, Saint-Denis (Sainte-Clotilde), Saint-André et Saint-Joseph.

DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE (2017)

- **24 948 cas autochtones confirmés**
- **733 hospitalisations**
- **2 416 passages aux urgences**
- **20 décès, dont 12 directement liés à la dengue.**

Bilan 2019 de la lutte anti-vectorielle

Au cours de l'épidémie de dengue, en 2019 :

- 18 191 cas confirmés ont été signalés,
- 1943 passages aux urgences,
- 619 hospitalisations de plus de 24h dont 18% pour une forme sévère,
- 14 décès dont 9 classés comme directement liés à la dengue.

En 2019, la lutte anti-vectorielle (LAV) a été mobilisée à un niveau exceptionnel. Au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de cas entre février et mai, les équipes du service de LAV de l'Agence Régionale de Santé de La Réunion se sont progressivement vu renforcées d'intérimaires, d'agents du SDIS, du RSMA et enfin de renforts nationaux de sécurité civile (FORMISC).

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974



Au plus fort de l'épidémie en mai, **plus de 200 agents étaient mobilisés sur le terrain**. Ces effectifs importants ont permis de poursuivre une stratégie basée sur des interventions systématiques et réactives autour de chaque cas isolé et foyer de dengue émergent, complétées de traitement nocturne dans les zones de circulation du virus les plus actives.

Avec ces moyens engagés, **près de 5 000 maisons étaient visitées par semaine** comprenant à chaque fois :

- la recherche d'autres cas de dengue,
- l'information de la population,
- l'élimination des gîtes larvaires,
- les traitements insecticides dans les cours et les jardins des particuliers,
- et la distribution gratuite de produits répulsifs aux personnes fragiles.

Les visites en porte à porte en 2019

- **Plus de 101 000 maisons visitées** par la Lutte Anti-Vectorielle en porte-à-porte dans près de 8 500 périmètres d'intervention :
 - 69 000 par les équipes de l'ARS,
 - 32 000 par les dispositifs de renforts.
- **Près de 14 000 gîtes en eau contenant des larves de moustiques éliminés** dans les cours et jardins des particuliers.

Cette mobilisation importante a manifestement contribué à limiter l'ampleur de la vague épidémique.

Recommandations pour se protéger de la dengue

